

IMPORTANT : Notre site fait l'objet d'une sécurisation optimale. Le processus de paiement est assuré par le site sécurisé du CREDIT AGRICOLE. Vous n'effectuez pas votre paiement sur notre site mais sur celui de la banque. En aucun cas, votre numéro de carte bancaire ne nous est transmis. Nous n'avons donc aucun moyen d'accès à votre numéro de Carte Bancaire.

Article 1

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont conclues :

ENTRE :

- Domaine du Paradis, marque de l'EARL Vicet Erwan, demeurant au 13 rue du Paradis 44690 Haie-Fouassière FRANCE

Société au capital de 7 500 €. N° de SIRET 38332009000012 enregistrée au RCS de Nantes.

N° de TVA intracommunautaire: FR01 33004 E0521

Ci après désigné le Vendeur,

D'UNE PART ET

- Les personnes souhaitant effectuer un achat soit par correspondance, soit via le site Internet du www.domaineduparadis.co

m, ci-après dénommées L'Acheteur,

D'AUTRE PART

1.1 Dispositions générales relatives aux présentes conditions générales de vente (ci-après, les CGV)

1.2. Objet des CGV

Les CGV sont applicables exclusivement à la vente en ligne des produits de la société EARL Vicet Erwan sur le site internet suivant : <https://www.domaineduparadis.com>, ci-après le site, dont l'accès est libre et gratuit à tout internaute.

1.3. Domaine d'application des CGV

Les CGV régissent exclusivement les contrats de vente en ligne des produits de la société EARL Vicet Erwan aux acheteurs ayant la qualité de consommateurs (ci-après, les consommateurs) et constituent avec le bon de commande les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

Les CGV sont exclusivement applicables aux produits livrés aux consommateurs établis en France métropolitaine.

Les CGV sont rédigées ainsi que l'ensemble des

informations contractuelles mentionnées sur le site en langue française.

1.4. Disponibilité et opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition des consommateurs sur le site de la société EARL Vicet Erwan via le lien hypertexte « conditions générales de vente », où elles sont directement consultables ; elles peuvent également lui être communiquées sur simple demande par téléphone, courrier électronique ou courrier postal.

Les CGV sont opposables au consommateur qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande. La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par l'acheteur aux CGV en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par la société EARL Vicet Erwan conformément à l'article 1369-4 du Code civil.

1.5. Modification des CGV

La société EARL Vicet Erwan se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment.

En cas de modification des CGV, ces modifications sont opposables à compter de leur mise en ligne et ne

peuvent s'appliquer aux contrats conclus antérieurement. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

1.6. Clauses des CGV

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV, sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par la société Earl Vicet Erwan ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

2 Protection des mineurs

La vente est exclusivement réservée aux personnes ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool dans leur pays de résidence (se référer à la législation de votre pays de résidence). L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

3 Produits

3.1. Caractéristiques

Les produits offerts à la vente présentés dans le catalogue publié sur le site font chacun l'objet d'un descriptif accessible sur le site de la société EARL Vicet Erwan en cliquant sur

chaque produit ; ce descriptif mentionne les caractéristiques essentielles du produit au sens de l'article L. 111-1 du Code de la consommation. Les photographies illustrant les produits ne constituent pas un document contractuel, en particulier les étiquettes, contre étiquettes et le style de bouteilles (hors leur contenance) peuvent varier sans prévenance .

3.2. Conformité

Les produits sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché.

4 Prix

4.1. Prix de vente

Le prix de vente du produit est celui en vigueur au jour de la commande, et tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Les prix de vente, conformément à l'article L. 113-13 du Code de la consommation, sont indiqués, pour chacun des produits figurant dans le catalogue électronique, en euros toutes taxes comprises, hors frais de livraison et de transport. Les frais de livraison et de transport seront indiqués aux consommateurs avant la

validation de la commande et seront facturés en supplément.

En cas de promotion, la société EARL Vicet Erwan s'engage à appliquer le prix promotionnel à toute commande passée pendant la durée de la promotion. Le montant total dû par le consommateur est indiqué sur la page de confirmation de commande.

4.2. Modification

La société EARL Vicet Erwan se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au consommateur l'application du prix en vigueur au jour de la commande.

5 Durée de l'offre

Les offres de vente en ligne présentées sur le site sont valables, à défaut d'indication de durée particulière, tant que les produits figurent dans le catalogue électronique et dans la limite des stocks disponibles.

6 Commande

6.1. Étapes de conclusion du contrat

Pour passer commande, le consommateur, après avoir rempli son panier virtuel en indiquant les produits sélectionnés et les quantités souhaitées, clique ensuite sur le bouton « Commander » et fournit les informations relatives à la livraison et au

mode de paiement. Avant de cliquer sur le bouton « Confirmer la commande », le consommateur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total et de revenir aux pages précédentes pour corriger d'éventuelles erreurs ou éventuellement modifier sa commande. La confirmation de la commande entraîne l'acceptation des CGV et forme le contrat. Après avoir confirmé le contenu de sa commande, le consommateur la validera définitivement par le paiement. La commande ne sera définitive qu'à compter du paiement du prix correspondant.

Un courrier électronique accusant réception de la commande et de son paiement est envoyé par la société EARL Vicet Erwan dans les meilleurs délais.

6.2. Modification de commande

Toute modification de commande par le consommateur après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation de la société EARL Vicet Erwan. La société EARL Vicet Erwan se réserve le droit d'apporter au produit commandé les modifications qui sont liées à l'évolution technique dans les conditions prévues à l'article

R. 132-2-1, V du Code de la consommation.

6.3. Validation de la commande

La société EARL Vicet Erwan se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et, plus particulièrement, si les quantités de produits commandés sont anormalement élevées pour des acheteurs ayant la qualité de consommateurs.

6.4. Indisponibilité des produits commandés

Si les produits commandés sont indisponibles à la livraison, la société EARL Vicet Erwan en informe immédiatement le consommateur et peut lui proposer un produit d'une qualité et d'un prix équivalent.

En cas de désaccord, le consommateur est remboursé au plus tard dans les trente jours du paiement des sommes versées.

6.5. Archivage et preuve

L'archivage des communications, des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément à l'article 1348 du Code civil. Ces communications, bons de commande et factures peuvent être produits à titre de preuve du contrat.

7 Paiement

7.1 Vins livrables

Les produits commandés sont payables en totalité à la commande et en euros. Une facture exprimée en Euros TTC sera émise par la société EARL Vicet Erwan et envoyée au client à l'adresse de facturation indiquée. En cas de non paiement ou de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes accrédités, la société EARL Vicet Erwan se réserve le droit de refuser une commande.

7.2 Modalités de paiement

Le paiement s'effectue immédiatement à la commande par carte bancaire ou par chèque envoyé à l'adresse du siège social tel que mentionnée à l'article 1, mandat cash ou virement.

7.3. Sécurisation du paiement

Le paiement par carte bancaire s'effectue via le site sécurisé dénommé e-transactions du CREDIT AGRICOLE . Ce site est enregistré avec la sécurisation 3D SECURE (VISA SECURE).

8. Rétractation

8.1 Vins livrables

À compter de la réception des produits, le consommateur dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours francs pour

renvoyer les produits livrés sans avoir à se justifier, ni à payer de pénalité, à l'adresse figurant à l'article 1.

Les frais de retour sont à la charge du consommateur. Pour retourner les produits, le consommateur doit préalablement envoyer un courriel à la société EARL Vicet Erwan earl.vicet.erwan@gmail.com en précisant le numéro de la commande annulée afin d'obtenir un numéro de retour.

La société EARL Vicet Erwan s'engage à rembourser le consommateur au plus tard dans un délai de quatorze jours suivant la date à laquelle le droit de rétractation a été exercé, sous réserve que les produits retournés soient dans leur emballage d'origine, complets, en parfait état et accompagnés de l'original de la facture d'achat.

9 Livraison

9.1 Lieu de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le consommateur sur le bon de commande, sur un seul site en France métropolitaine.

9.2. Délai de livraison

La société EARL Vicet Erwan s'engage à livrer les produits dans un délai de 20 jours après réception de commande, et du paiement du prix correspondant.

9.3. Retard de livraison

Le retard de livraison excédant sept jours et non dû à un cas de force majeure peut entraîner la résolution de la vente par le consommateur qui, dans un délai de soixante jours ouvrés à compter de la date de livraison indiquée, renoncera à sa commande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, retournera le cas échéant les produits s'ils ont été livrés et recevra de la société EARL Vicet Erwan au plus tard dans un délai de trente jours la restitution de son paiement, à l'exclusion de toute indemnité.

9.4. Modalités de livraison

La livraison est effectuée par un transporteur indépendant et les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire (art 100 et 133-3 du Code du Commerce) qu'elles soient expédiées en port dû, en port payé d'avance ou en franco de port.

Si l'acheteur souhaite un transporteur particulier, il a toute modalité à le choisir et réserver, à la condition expresse d'en assurer totalement et par avance la charge.

A la livraison, un bon de livraison doit être signé par l'acheteur qui doit vérifier à réception la conformité et l'état d'emballage du produit.

En cas de détérioration ou de perte partielle du produit, le consommateur doit impérativement formuler à la réception des réserves sur le bon de livraison dont un double est adressé au vendeur professionnel et, dans les trois jours suivant cette réception, notifier ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception conformément à l'article L. 133-3 du Code de commerce afin d'exercer son recours.

Toute livraison d'une commande est subordonnée au règlement de toute facture antérieure.

9.5. Conformité des produits

Si le produit n'est pas conforme à la commande, le consommateur doit adresser une réclamation à EARL Vicet Erwan en vue d'obtenir le remplacement du produit ou éventuellement la résolution de la vente.

9.6. Défaut de livraison

Le défaut total de livraison entraîne la résolution de plein droit du contrat de vente.

10 Garanties

10.1. Garanties légales

Tous les produits fournis par le vendeur professionnel bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 211-4 à L. 211-

14 du Code de la consommation et de la garantie légale des vices cachés prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil. Au titre de ces garanties, le vendeur professionnel s'engage, au choix du consommateur, à lui rembourser ou à lui échanger les produits défectueux ou ne correspondant pas à sa commande.

Article L211-4 Code de la consommation française
Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L211-5 Code de la consommation
Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° - Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle
- présenter les qualités qu'un acheteur peut

légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage

2° - Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L211-12 Code de la consommation
L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 Code civil français

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

10.2. Loi applicable aux garanties

La loi française applicable au contrat en vertu de l'article

16 des CGV ne peut avoir pour effet de priver le consommateur résidant dans un autre État membre des dispositions sur les garanties que lui accorde son droit national en application de la directive no 99/44/CE du 25 mai 1999 concernant la vente et les garanties des biens de consommation.

11 Propriété intellectuelle

Les éléments reproduits sur le présent site, qu'ils soient visuels ou sonores sont la propriété exclusive de l'éditeur, et sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques et le droit des brevets.

Toute reproduction et toute diffusion de ces éléments, sans autorisation écrite préalable de l'éditeur, exposent les contrevenants à des poursuites judiciaires.

12 Données personnelles

La collecte des données nominatives, leur utilisation au titre du traitement des commandes et de la constitution de fichiers clientèle et leur diffusion à des tiers chargés de l'exécution et du paiement des commandes, est subordonnée au consentement de la personne concernée. Le traitement des données nominatives, qui sont conservées par l'éditeur aux seules fins d'une bonne administration des commandes et des relations

commerciales, fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés. Le consommateur dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant.

13 Règlement des litiges – Droit Applicable

Toute réclamation doit être adressée au service suivant:
EARL Vicet Erwan , 13 rue du Paradis , 44690 la Haie-Fouassière.

Le présent contrat et les CGV le régissant sont soumis à la loi française.